

# Tabagisme au domicile

La fumée de tabac environnementale provient des cigarettes, pipes et cigares. Cette fumée irrite les yeux, le nez et la gorge des personnes exposées. Les nourrissons et les enfants de parents fumeurs sont plus souvent sujets aux infections des bronches, du nez, de la gorge et des oreilles. Cette exposition est particulièrement dommageable pour les personnes présentant des problèmes respiratoires, notamment les asthmatiques, provoquant une augmentation de la fréquence et de la gravité des crises. Le risque des cancers du poumon est également accru.

Pour en savoir plus : [www.air-interieur.org](http://www.air-interieur.org)

## 30 % des personnes déclarent fumer, ne serait-ce que de temps en temps

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, en 2007, l'ensemble des personnes déclarant fumer, ne serait-ce que de temps en temps représente 30 % de la population âgée de 18 à 75 ans ; une proportion plus élevée chez les hommes (34 %) que chez les femmes (27 %) et qui diminue fortement après 45 ans.

## La fumée de tabac contribue à la pollution de l'air : un large consensus

La quasi-totalité des habitants (97 %) s'accorde sur le fait que la fumée de tabac contribue à la pollution de l'air intérieur dans les logements. C'est la source de pollution la plus souvent reconnue devant les produits d'entretien et les aérosols (92 %), les moisissures (87 %) et l'air extérieur (83 %).

## Néanmoins, 6 consommateurs sur 10 fument chez eux

Parmi les fumeurs actuels, 61 % fument chez eux (44 % tous les jours, 17 % parfois). Cette pratique varie avec l'âge (F1) et apparaît beaucoup moins fréquente chez les personnes vivant en couple (58 %) que chez celles vivant seules (85 %). La présence d'un enfant au sein du foyer est par ailleurs très dissuasive : la proportion de fumeurs domestiques<sup>1</sup> est de 52 % lorsqu'il y a un enfant de moins de 18 ans au sein du foyer et de 23 % lorsqu'il s'agit d'un enfant de moins de 4 ans. Toutefois, même en présence d'un enfant en bas âge, 15 % des fumeurs déclarent fumer tous les jours dans leur logement (F2).

Par rapport aux autres fumeurs, les fumeurs domestiques sont moins convaincus que la fumée de tabac contribue à la pollution de l'air intérieur (95 % contre 99 %).

## Comparaison interrégionale

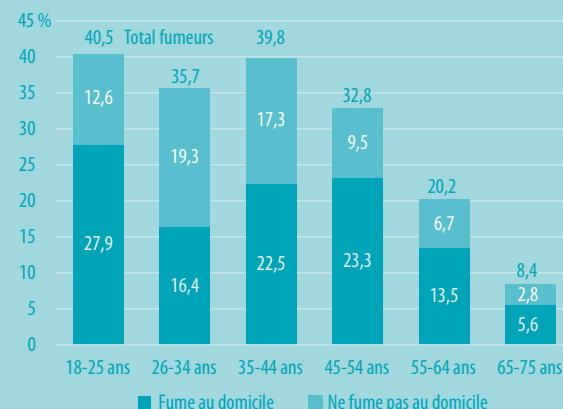
La proportion de fumeurs dans les régions ne diffère pas de la moyenne nationale (30 %).

De même, la proportion de fumeurs domestiques dans les régions françaises étudiées n'est pas statistiquement différente de la proportion observée en France (F3).

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1<sup>er</sup> janvier 2007).

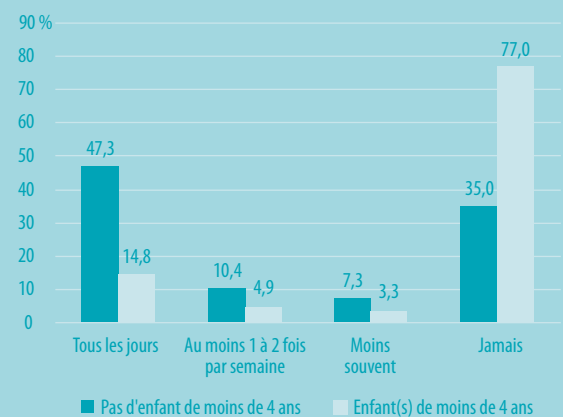
<sup>1</sup> Fumeur domestique : individu déclarant fumer à son domicile

### F1. Tabagisme au domicile parmi les fumeurs, selon l'âge



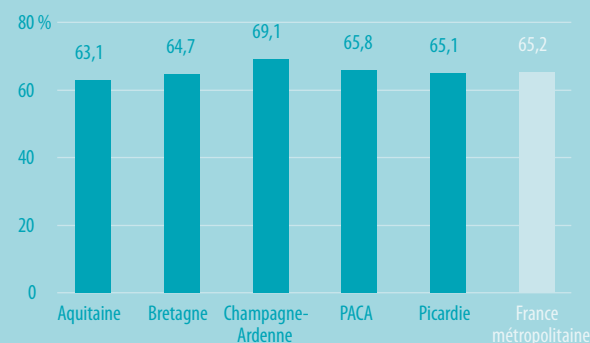
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

### F2. Tabagisme au domicile parmi les fumeurs, selon la présence d'enfant(s) en bas âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

### F3. Parts<sup>1</sup> du tabagisme au domicile parmi les fumeurs



<sup>1</sup> Standardisées sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie